

17^{ème} ÉDITION DU CONCOURS
MEDIA STAR DE OOREDOO

LES CANDIDATURES
OUVERTES
JUSQU'AU 27 JUIN

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5022 | Mercredi 22 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

38 MORTS EN UNE SEMAINE

LE CARNAGE ROUTIER CONTINUE

Page 4

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

TEBBOUNE RENCONTRE LES PRÉSIDENTS DES PARTIS POLITIQUES

Page 3



■ USINE FIAT

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME LIGNE DE PRODUCTION EN JUIN PROCHAIN

Page 5

■ AGENCE NATIONALE DES PRODUITS
PHARMACEUTIQUES

AOUN DÉVOILE LE BILAN

Page 4

■ INVESTISSEMENTS

UN AUTRE GÉANT QATARI, « HASSAD », INVITÉ EN ALGÉRIE

Page 5

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE



TROIS CANDIDATS OUVRENT LA VOIE

Page 3

ALLOCATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DU 19 MAI

Ce qu'il faut retenir

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il comptait s'appuyer sur les compétences scientifiques et les potentialités des jeunes que recèle l'Université algérienne, pour assurer l'amorce véritable d'une Algérie scientifiquement et économiquement prospère.

PAR RAHIMA RAHMOUNI



Lors de la visite effectuée dimanche, au Pôle scientifique et technologique "Abdelhafid Ihaddadène" dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, le président de la République a indiqué, dans un échange avec les étudiants, diffusé lundi soir par la Télévision algérienne au cours d'une émission spéciale, que l'Algérie s'appuiera sur cet important édifice universitaire pour assurer "la véritable amorce d'une Algérie prospère sur les plans économique et scientifique et dans le domaine de la défense nationale."

Il a ajouté que ce Pôle universitaire "permettait à l'Algérie de se positionner à la place qui lui sied et mettre ainsi fin aux convoitises, grâce à la génération actuelle d'étudiants dont le patriotisme rappelle celui de leurs prédécesseurs qui ont rallié la Révolution pour libérer le pays." Il a mis en garde, à ce propos, contre "les dangers" qui guettent l'Algérie et qui imposent de s'armer, a-t-il dit, "de savoir et de technologies et de procéder à la généralisation de la numérisation."

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, le président de la République a assuré que "l'Algérie amorcera un nouveau départ grâce aux jeunes nationalistes qui hisseront la Nation aux plus

hauts rangs", ajoutant que l'Etat avec ses institutions "seront à leur service". Le président de la République a salué, à cette occasion, les "pas importants franchis par l'Algérie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui lui ont permis de se classer aux premiers rangs en Afrique, dans le monde arabe et au Maghreb." Après avoir écouté les interventions et les préoccupations des étudiants, le président de la République a souligné que le soutien financier nécessaire sera assuré pour accompagner les projets innovants des jeunes compétences. Dans le même sillage, le président de la République a mis en avant l'importance des efforts consentis pour la généralisation de la numérisation, qu'il a qualifiée de base pour développer tous les secteurs et construire une économie nationale forte, et ce grâce aux données "précises et réelles qu'elle fournit et qui contribuent à tracer les perspectives de développement", estimant que "l'Algérie est sur la bonne voie" dans ce domaine. Il a prévu, à cet égard, que "2027 sera une année décisive pour l'avenir du pays". "Nous

passerons à une autre Algérie, où rien ne sera impossible", a-t-il dit.

Il a précisé que les autorités préparent actuellement "l'Algérie de demain", soulignant l'importance de "tracer de nouvelles perspectives à travers une révision globale de tous les secteurs, dont le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique." Il a assuré que toute décision concernant les jeunes et les étudiants, ne sera pas mise œuvre sans leur approbation à travers le Conseil supérieur de la jeunesse. Le président de la République a appelé les jeunes compétences à rester dans leur pays pour servir leur patrie, s'engageant à fournir tous les moyens garantissant la valorisation et la concrétisation de leurs projets innovants au profit de leur pays.

Il a instruit, dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, d'examiner la possibilité d'introduire de nouveaux avantages à certaines filières scientifiques auxquels l'Etat accorde la priorité actuellement.

Ecoutant certaines propositions soumises par des étudiants, le président de la

République a indiqué que pour les œuvres universitaires, «l'Etat continuera d'accompagner les étudiants et de fournir ces services jusqu'à trouver d'autres solutions pour une meilleure prise en charge dans ce domaine, avec possibilité d'associer le secteur privé.» Il a rappelé que l'Algérie veille à prendre en charge toutes les œuvres universitaires au profit des étudiants.

La jeunesse algérienne est politiquement mûre

Répondant aux questions des étudiants, le président de la République a salué "la maturité politique des jeunes algériens, conscients de la complexité du contexte international actuel marqué par des menaces qui guettent le pays et qui requièrent une mobilisation continue et une plus grande implication dans la vie politique de leur part."

Le président de la République a exprimé l'espoir de voir les jeunes participer massivement aux prochaines échéances électorales. Il a rappelé les différentes dispositions et mesures incitatives prises pour associer les jeunes à la vie politique et à la prise de décision, les plus importantes étant la facilitation de l'accès aux postes de responsabilité et l'ouverture du champs politique et son assainissement de l'argent sale.

Il a en outre salué la prise de conscience des jeunes algériens face aux tentatives visant à les entraîner vers l'égarément, réaffirmant que "l'Algérie est visée car elle est souveraine dans ses décisions et elle dérange les autres" car elle est un "modèle de réussite" dans la région.

Il a, enfin, souligné que les tentatives de déstabilisation du pays ont été déjouées par l'instauration d'une démocratie véritable avec des fondements constitutionnels et des priorités, à leur tête "l'amélioration du niveau de vie du citoyen, l'augmentation de son pouvoir d'achat et la préservation de sa dignité."

R. R.

RECouvreMENT DES FONDS DÉTOURNÉS

L'opération se mène aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger

PAR IDIR AMMOUR

En ces temps innommables où tout semble à la fois possible et impossible, la réalité dépasse souvent la fiction, concernant le recouvrement des fonds détournés sous l'ère de Bouteflika. Cette opération de récupération est plus que jamais d'actualité et s'allie le bras de la justice et les services concernés. «En effet, on vient d'avoir encore une fois la preuve chez le Directeur général du Domaine national (DGDN), Kheddi Abderrahmane, lors de son passage sur la chaîne Echourouk TV. Ce dernier confirme une fois encore que l'État est au chevet de cette opération, en mettant le paquet pour récupérer ce qu'il lui revient de droit», a-t-il insisté. Pour sa part, le président de la République, rappelons-le, ne cesse de réaffirmer la détermination de l'Etat à poursuivre la

lutte contre la corruption, notamment en ce qui a trait à la récupération des fonds pillés et détournés. «Des sommes faramineuses ont été détournées à l'étranger en 10 à 12 ans», avait observé le chef de l'Etat qui avait assuré que «La majorité des pays européens ont prêté la main à l'Algérie à ce sujet et affiché leur disponibilité à coopérer avec nous pour le recouvrement de ces fonds et leur restitution au Trésor de l'Etat algérien, pour peu que les procédures légales soient respectées.» Doucement mais sûrement, selon le sens des propos du premier magistrat du pays. Donc, l'opération se mène aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Dans ce cadre, l'invité d'Echourouk tv, a révélé, que «l'opération de confiscation de biens appartenant à des personnes condamnées pour des faits de corruption a permis

jusqu'à saisir 689 comptes bancaires et un montant de 8000 milliards de centimes. M. Kheddi a précisé que les comptes saisis, conformément aux dispositifs des jugements définitifs rendus par différentes juridictions, appartiennent à des personnes morales et physiques. Il a indiqué que la DGDN a également procédé à la confiscation de 418 biens immobiliers, entre appartements, villas, châteaux, terrains agricoles et assiettes foncières urbanisables.» «Aussi, quelque 70 unités de production, parmi lesquelles des usines, ont été reversées aux domaines de l'Etat et placées sous l'autorité d'administrateurs judiciaires, dans le cadre des procédures de confiscation incluses dans les décisions de justice», a-t-il ajouté. «D'autres saisies seront effectuées selon les jugements qui doivent être rendus», a-t-il dit.

L'opération confiscation des biens des personnes poursuivies pour des faits de corruption depuis 2019 a, rappelons-le, été détaillée en décembre 2022 par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, qui en avait dressé un premier bilan. Le ministre, Abderrachid Tabi, avait affirmé que les efforts de recouvrement des fonds détournés «se poursuivaient tant au niveau national qu'à l'étranger», estimant que la valeur de ces fonds était d'environ 20 milliards de dollars au niveau national. «Le travail se poursuit pour récupérer le reste des fonds détournés tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger», avait-il précisé à l'issue de l'adoption par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

I.A

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Tebboune rencontre les Présidents des partis politiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal à Alger, une rencontre avec les présidents des partis politiques représentés au sein des Assemblées nationales et locales élues.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Avant le début des travaux, le président de la République a salué les présidents des partis participant à cette rencontre. Cette réunion à laquelle ont pris part le Premier ministre, Nadir Larbaoui et le directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, intervient conformément aux engagements du président de la République d'instaurer la tradition du dialogue et de la concertation avec la classe politique pour consacrer la démocratie participative.

Le front interne se renforce

Le professeur Mohamed Achir, docteur en sciences géoéconomiques à l'Université de Tizi-Ouzou, a estimé que «le rencontre de hier mardi du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec la classe politique vise essentiellement à renforcer le front interne, soulignant qu'« il s'agit d'une initiative à saluer. » Lors de son passage, hier sur les ondes de la radio chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Achir a indiqué que « cette rencontre est une première qu'il faudra institutionnaliser », précisant qu'« il y a ce besoin d'organiser des espaces de dialogue et de concertation. » Rappelant que le chef de l'Etat avait déjà initié plusieurs initiatives avec les forces



vives de la nation, l'intervenant a jugé que « cette rencontre constitue une avancée considérable dans la pratique démocratique du pays et sa bonne gouvernance et participe à produire de l'efficacité dans la gestion des affaires publiques », ajoutant que le chef de l'Etat aura également l'opportunité d'écouter les représentants des partis politiques pour aborder toutes les questions nationales et internationales.

Pour M. Achir, « cette rencontre va redonner la confiance aux partis politiques et, partant, et à toutes les forces vives de la société algérienne. »

Abordant l'ordre du jour de cette rencontre, dont le renforcement du front intérieur et la présidentielle anticipée fixé au 7 septembre 2024, le professeur Achir a indiqué que « tout l'enjeu est dans le raffermissement du front intérieur, d'autant que le président de la République avait évoqué la construction de ce front pour fédérer les forces vives de la nation autour d'un projet national ambitieux, à commencer par une Algérie émergente. Ce projet nécessite l'adhésion des forces du pays », rappelant, à juste titre, que «

l'Histoire de l'Algérie était bâtie sur l'union autour du projet du 1er Novembre 1954. C'était le premier consensus réalisé par les Algériens pour constituer un front de libération du pays et un projet pour libérer l'Algérie, consolidé par le Congrès de la Soummam. »

« Mettre le cap sur les intérêts stratégiques de notre pays »

« Il était temps de renforcer ce front intérieur et de surmonter les divergences. C'est également l'occasion de s'intéresser à l'essentiel, c'est-à-dire de mettre le cap sur les intérêts stratégiques de notre pays, sachant que nous traversons un contexte géopolitique mouvant, complexe et dangereux », a encore développé l'invité de la Radio Algérienne.

Pour M. Achir, « les partis politiques constituent un socle et sont indispensables dans la vie politique d'un pays. Un parti politique est une force de proposition et un instrument de médiation entre le gouverneur et le gouverné. Ces partis, encore une fois, constituent un gage d'une démocratie représentative tant à l'échelle

locale que nationale. Aussi, c'est un instrument de régulation de l'Etat par excellence », qualifiant cette rencontre d'« une nouvelle démarche du président de la République d'aller vers les citoyens et les acteurs politique set de la société civile ».

« Il faut aller vers des pôles et des alliances politiques »

Concernant le prochain rendez-vous électoral, l'intervenant a relevé « la nécessité d'aller vers la construction de partis forts et, pourquoi pas, d'alliances fortes. A mon sens, l'émission du paysage politique ne peut pas produire d'efficacité dans la proposition et la représentation politique », affirmant que « cela demande du temps et un saut qualitatif, mais il faut aller vers des pôles et des alliances pour donner une meilleure visibilité de la classe politique et de la représentation des forces sociales tout en gardant une approche patriotique, c'est-à-dire la défense stratégiques du pays. Mais, il faut que les partis politiques reprennent le terrain et que leurs discours soient actualisés. »

K. H.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Trois candidats ouvrent la voie

PAR KAMAL HAMED

Toute l'attention de la scène politique nationale est exclusivement centrée sur la prochaine élection présidentielle, prévue le 7 septembre prochain. Les états major des partis politiques affutent déjà leurs armes et se mobilisent pour cette importante échéance politique. En effet, les dirigeants des partis politiques ne parlent que de cette joute électorale lorsqu'ils tiennent des réunions avec leurs cadre et militants. Plus encore nombreux sont les partis qui ont installés d'ores et déjà des structures internes pour faire face aux exigences de cette élection, en premier lieu il va sans dire la difficile étape de la collecte des signatures.

Curieusement, pourtant, à un peu plus de trois mois de cette élection, il faut dire que les candidats ne se bousculent pas encore au portillon. Car, pour le moment, très peu de personnalités politiques ont annoncé leur candidature poussant les observateurs à s'interroger. À juste titre d'ailleurs, sur ce peu d'empressement des

uns et des autres à afficher leurs ambitions et positions. Certes le président de la République n'a pas encore convoqué le corps électoral, ce qu'il ne saurait encore tarder à faire étant donné que cette mesure constitutionnelle doit intervenir trois mois avant la date de la tenue de l'élection. Mais cela ne saurait expliquer à lui seul cet attentisme. Mais qu'à cela ne tienne, car tout indique que « les prochains jours vont être décisifs puisque de nombreux partis politiques vont rendre publique officiellement leur participation. C'est ainsi le cas, à titre d'exemple du FFS et du MSP. Les deux partis ont fait montre de leur disponibilité à prendre part à cette échéance laissant ainsi clairement entendre que leur participation est pratiquement acquise. » Avant donc l'emballage attendu, et d'ailleurs espéré aussi, trois candidats ont annoncé leur candidature. Il s'agit de deux femmes, Zoubida Assoul et Louisa Hanoune ainsi que de Belkacem Sahli. C'est Zoubida Assoul, la présidente du parti de l'Union pour le Changement et le Progrès(UCP) qui a été la première à annoncer la couleur.

Cette dirigeante de l'UCP, un parti d'opposition, a quelque peu surpris les observateurs, elle qui a boycotté les élections présidentielles de 2019. Selon le communiqué officiel de l'UCP, « cette décision découle des récents développements dans le pays et est conforme à l'article 15 de ses statuts. » De plus, lors d'une conférence de presse tenue en marge de la réunion du conseil national, Zoubida Assoul a souligné « le rôle crucial de l'UCP dans la scène politique malgré sa jeunesse. » Elle a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un État de droit, fondé sur la séparation des pouvoirs. De plus cette ancienne magistrate et actuellement avocate s'est dit « consciente de la difficulté de la situation du moment », mais « confiante quant à la possibilité de changer le cours des événements. » Si pour Zoubida Assoul ca va être le baptême de feu ce n'est pas le cas pur Louisa Hanoune. La Secrétaire générale du parti des travailleurs (PT) est une habituée de cette joute électorale. Elle a en effet participé à trois élections présidentielles avant celle de cette année. Elle

a fait son baptême de feu en 2004 avant de renouveler l'expérience en 2009 et 2014. Selon elle sa candidature vise « à libérer la société algérienne de toutes les privations et humiliations qu'elle endure. Nous fournirons la plateforme politique nécessaire pour atteindre cet objectif. » Elle a assuré que tout sera mis en œuvre pour « permettre à la majorité de reprendre la lutte légendaire contre les problèmes qui la préoccupent. Nous aurons le courage de réformer toutes les institutions défaillantes et les partis politiques ». Pour Belkacem Sahli, le chef de file de l'alliance nationale républicaine (ANR), dont la candidature est soutenu par plusieurs partis politiques, « Faire réussir le prochain vote est une responsabilité partagée à la fois entre les autorités en place, entre les partis du pouvoir et les partis de l'opposition et ce, avec la responsabilité citoyenne ». Notons que Sahli sera donc le candidat de l'Alliance des partis de la stabilité et de la réforme qui regroupe ses parts politiques.

K. H.

NUMÉRISATION DU SYSTÈME DES EXAMENS DU PERMIS DE CONDUIRE

Éradiquer la bureaucratie et simplifier les procédures

L'Algérie continue sur sa lancée de sa « transformation numérique ». Un accord de partenariat a été en effet, signé, lundi à Alger, entre la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) et le Centre de recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST), dans le but de réaliser un projet de numérisation du système des examens du permis de conduire. À cette occasion, le chargé de gestion de la DNSR, Ahmed Nait El Hocine, a indiqué que ce projet constituait «un tournant dans le système de formation pour l'obtention du permis de conduire», ajoutant que le recours à la numérisation s'inscrivait dans le cadre de «la stratégie du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant à moderniser le secteur.» Le projet de la numérisation du système des examens pour l'obtention du permis de conduire vise également à «éradiquer la bureaucratie et à simplifier les procédures pour apporter la transparence et l'honnêteté aux examens.» Pour sa part, le directeur des Recherches au CERIST, Zoheir Mokhtari, a affirmé que le but de ce projet était d'«améliorer et d'accélérer le rythme du Service public», soulignant que ce portail permettra aux concernés «d'y accéder à partir du dossier d'inscription, passant par les examens théoriques et jusqu'aux résultats.»

38 MORTS

EN UNE SEMAINE

Le carnage routier continue

Trente-huit personnes ont trouvé la mort et 1623 autres ont été blessées dans 1345 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 12 au 18 mai, à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. «Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, avec 4 morts et 34 autres blessées, suite à 36 accidents de la circulation», précise la même source.

Aussi, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1064 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (127 incendies), Blida (54) et Oran (47), ajoute le communiqué.

Quinze blessés lors d'une collision entre une voiture et un bus à Batna

Une violente collision entre une voiture et un bus de transports des voyageurs a fait, ce mardi, quinze blessés dans la wilaya de Batna. Selon la direction générale de la Protection civile (DGPC), le sinistre s'est produit aux environs de 8 heures sur la RN N° 28, dans la commune de Tetalou, relevant de la daïra de Sougana. Les victimes, âgées entre 4 et 76 ans et souffrant de différentes blessures ont été secourus sur les lieux par les éléments de la Protection civile avant d'être transportées vers l'hôpital d'Ain Touta.

R. N.

ALGÉRIE-ITALIE

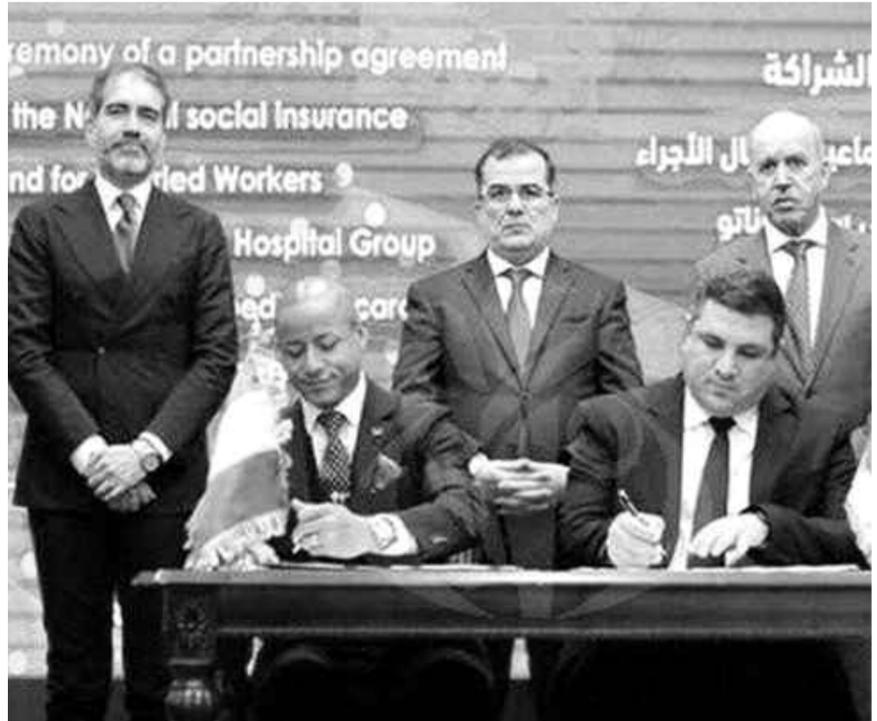
Une convention de partenariat en matière de prise en charge médicale

Une convention de partenariat en matière de prise en charge médicale a été signée, avant-hier à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et le groupe hospitalier italien "San Donato".

PAR RIAD EL HADI

La convention a été signée par le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria et le directeur du développement international au groupe hospitalier italien "San Donato", James Loïc Georges, sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb et du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. M. Bentaleb a affirmé que cette convention s'inscrivait dans le cadre du "processus d'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients algériens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, contribuant ainsi à la concrétisation des engagements du Président de la République visant à promouvoir la prise en charge médicale des citoyens, notamment à travers la recherche de nouvelles formes de coopération en matière de prise en charge de certains cas difficiles, tels que la greffe de foie et la greffe de moelle osseuse chez les enfants de moins de trois ans."

Le ministre a indiqué que la réduction du transfert des patients à l'étranger constituait un "indicateur positif de développement du secteur de la santé en Algérie, en termes de structures publiques et privées, d'équipements médicaux, ainsi que de compétences humaines", ajoutant que cette convention "ouvrira de nouvelles perspectives dans le processus de prise en charge efficace des malades, en leur per-



mettant d'accéder à des soins de qualité au sein des établissements hospitaliers italiens."

La convention vise également à "tirer profit de l'expérience du groupe hospitalier italien, notamment à travers la formation des médecins algériens et le transfert des technologies, en particulier dans le domaine de la chirurgie cardiaque pédiatrique." Pour sa part, le ministre de la Santé a souligné l'importance de ce partenariat, qui vise à "échanger les expertises et à renforcer la coopération entre les deux parties dans le domaine de la santé, et permet de bénéficier de l'expérience médicale italienne", mettant en avant les efforts de l'Etat visant à améliorer la prise en charge sanitaire.

En marge de la cérémonie de signature, une journée d'étude scientifique a été organisée sur la chirurgie cardiaque et artérielle pédiatrique, dans le cadre de

l'échange d'expertises et de connaissances entre les deux parties dans ce domaine.

À noter qu'une délégation du groupe hospitalier italien effectuera une visite à la Clinique médico-chirurgicale infantile (CMCI) de Bousmail (Tipasa) pour s'enquérir des derniers préparatifs en vue d'effectuer, en collaboration avec une équipe médicale algérienne, des opérations chirurgicales au niveau de cette clinique au profit de 10 enfants.

Une équipe médicale de l'hôpital italien visitera également la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et rééducation fonctionnelle des victimes des accidents de travail de Misserghine (Oran) en prévision d'une première opération chirurgicale qui sera effectuée au niveau de cette clinique, dans le cadre de la concrétisation du programme conjoint élaboré entre les deux parties.

R. E.

ADAPTATION AUX LOIS SUR L'INFORMATION ET LA PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

Le 2 juin, date butoir du dépôt des dossiers

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le ministère de la Communication a rappelé, avant-hier soir dans un communiqué, à la presse écrite électronique en exercice que le dernier délai de dépôt des dossiers relatifs à l'adaptation aux dispositions de la loi relative à l'Information et de la loi relative à la Presse écrite et à la presse électronique, a été fixé au 2 juin. Le ministère de la Communication porte

à la connaissance de « toute la presse écrite et électronique en exercice, que le dernier délai de dépôt de leurs dossiers dans le cadre de l'adaptation aux dispositions de la loi 14-23 relative à l'Information et de la loi 19-23 relative à la presse écrite et à la presse électronique, a été fixé au 02 juin 2024. Deux copies du dossier doivent être déposées au niveau de la Direction des médias au ministère de la Communication, sise au

7^e étage, bureau 701, ou adressées par courriel à :

d.media@ministerecommunication.gov.dz sd.presseecrite@ministerecommunication.gov.dz. Le formulaire de la Déclaration et les documents à fournir sont téléchargeables sur le site officiel du ministère de la Communication: <https://www.ministerecommunication.gov.dz> »

K. H.

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Aoun dévoile le bilan

Animant hier une conférence de presse à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, M. Ali Aoun, a annoncé la nomination d'une nouvelle présidente pour l'agence nationale des produits pharmaceutiques. Il s'agit de Mme Omnia Nadia qui a été installée dans ses nouvelles fonctions : « L'objectif de cette nomination est le lancement d'une nouvelle dynamique au sein de cette

agence qui a comme objectif le renforcement de la production nationale des médicaments et la réduction des importations » a-t-il expliqué.

Poursuivant son intervention M. Aoun a assuré que l'agence nationale des produits pharmaceutiques joue un rôle primordial dans l'opération d'enregistrement et de validation des médicaments en plus de la publication d'avis scientifique concernant

l'efficacité et la sécurité des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Le ministre Aoun a assuré que le bilan de cette agence a permis la production et la distribution de l'insuline en Algérie et de réduire fortement son importation en plus de la disponibilité des produits biotérapeutique, des hormones et des anticancéreux.

R. N.

USINE FIAT

Ouverture de la deuxième ligne de production en juin prochain

Le chef exécutif de la wilaya d'Oran, Saïd Sayoud, a révélé que la deuxième ligne de production automatique de l'usine automobile Fiat d'Oran devrait ouvrir fin juin prochain, ce qui permettra d'augmenter la capacité de production à 60 000 voitures par an.

PAR CHAHINE ASTOUATI



Le wali a ajouté lors de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya que cette usine, située dans la zone industrielle de Tafraoui, était en train de réaliser d'autres investissements qui augmenteront progressivement la production dans les

années à venir.

M. Sayoud a également évoqué lors de cette séance une présentation des différentes réalisations réalisées par la wilaya d'Oran ces dernières années dans les domaines de l'habitat, des projets urbains, de la santé, de l'éducation, des ressources en eau, des postes, des télé-

communications, des transports, de la pêche, de l'énergie et de l'agriculture.

Dans un autre contexte, s'agissant du dossier environnemental, le wali a expliqué qu'un budget estimé à plus de 100 millions de dirhams a été alloué pour préparer le lac « Dayet Marsli », notant que ce projet aura un impact important sur la beauté du paysage dans cette région.

Il a également passé en revue tous les projets dont la wilaya a bénéficié ces dernières années, tels que la station de dessalement de l'eau de mer de Ras El Abyad, qui sera réceptionnée à la fin de cette année, ainsi que pénétrante reliant le port d'Oran à l'autoroute, qui sera achevée fin juin prochain.

Cinq hôpitaux ont également été reçus, situés à Bakdil, Al-Nadjma (Sidi Al-Chahmi), El-Karma, l'hôpital d'urgence de Ouadi Tlilat, l'hôpital des brûlés et d'autres projets.

C. A.

INVESTISSEMENTS

Un autre géant qatari, « Hassad », invité en Algérie

PAR RANIA NAILI

«L'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, a rencontré, lundi, Ali Hilal Al-Kuwari, P.-dg de la société Hassad

Food Company du Qatar. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont discuté des moyens de renforcer la coopération en matière de commerce et d'investissement entre Hassad Food et diverses entreprises algériennes publiques et privées activant dans le domaine de la production alimentaire», indique la représentation diplomatique algérienne sur sa page Facebook. Les deux parties ont également discuté de la possibilité d'échanger l'expertise entre l'Algérie et le Qatar dans ce domaine. A

cet égard, Salah Attia a invité Ali Hilal Al-Kuwari pour une visite en Algérie afin de s'enquérir de visu des potentialités et opportunités d'investissement offertes dans le secteur Agricole. D'autant que l'Algérie, dotée d'avantages comparatifs sur plusieurs plans, constitue un pôle attractif pour les investisseurs arabes, en général, et qataris en particulier, avec des projets importants réalisés dans plusieurs secteurs et des intentions d'investissement croissantes

R. N.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE CONSOMMATION DURANT L'AID EL ADHA ET LA SAISON ESTIVALE

Tayeb Zitouni réunit la Commission multisectorielle

«Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a présidé, lundi à Alger, une réunion de la Commission multisectorielle consacrée au suivi de l'approvisionnement du marché national en produits essentiels de large consommation et aux préparatifs de la saison estivale et de l'Aid El Adha», a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la réunion de cette Commission, qui regroupe des représentants du ministère du Commerce, du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M. Zitouni a mis en exergue l'importance d'une «bonne coordination pour assurer une disponibilité durable des produits essentiels dans les marchés à des prix raisonnables et répondre aux besoins des citoyens durant la saison estivale qui connaît une hausse de la demande sur plusieurs marchandises et services, notamment dans les 14 wilayas côtières»,

note le communiqué. En outre, le ministre a rappelé «l'impératif de renforcer le contrôle sur les marchés en vue d'assurer la qualité et sécurité des produits, mais aussi d'éviter toute tentative de spéculation. M. Zitouni a, aussi, appelé tous les offices et les établissements économiques relevant des ministères de l'Agriculture et de l'Industrie à exploiter les surfaces assurées par la Société «Magros» des marchés régionaux de fruits et légumes, afin de commercialiser leurs produits et de renforcer leurs disponibilités dans les différentes wilayas», selon la même source. «S'agissant des préparatifs relatifs à l'Aid El Adha, le ministre a instruit la Commission tripartite de mettre en place les mesures nécessaires à travers une parfaite coordination, pour assurer la disponibilité de tous les produits de large consommation, ainsi que les fruits et légumes dans les marchés, avant, durant et après les jours de l'Aid El Adha», conclut la même source.

R. N.

EAU DESSALÉE

L'Algérie portera sa production à 3,7 millions m³/jour d'ici fin 2024

Le dessalement de l'eau de mer est devenu une solution cruciale pour l'Algérie face au stress hydrique croissant dû à la sécheresse et à la dégradation des ressources en eau douce. Le pays dispose actuellement de 14 stations de dessalement opérationnelles et de plusieurs projets en cours de construction.

Ainsi, l'Algérie produira 3,7 millions de mètres cubes d'eau dessalée par jour d'ici fin 2024, a annoncé le directeur général de la Compagnie algérienne de l'énergie (AEC), Mohamed Boutebba. Cette quantité couvrira 42% des besoins en eau potable des 47 millions d'habitants du pays. L'Algérie ambitionne d'atteindre une production de 5,6 millions m³ dessalée par jour d'ici à 2030. Selon M. Boutebba, cité par Reuters, l'Algérie, pays semi-aride, a déjà investi 2,1 milliards de dollars dans ce programme et prévoit d'y injecter 2,4 milliards de dollars supplémentaires.

L'Algérie construira 12 nouvelles stations de dessalement d'ici à 2030

Face au stress hydrique croissant, l'Algérie met les bouchées doubles pour augmenter sa production d'eau potable. Le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, a indiqué en mars dernier un plan ambitieux comprenant la construction de 12 stations de dessalement d'eau de mer d'ici à 2030. Dans l'immédiat, les autorités ont lancé la construction de 5 stations de dessalement d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes par jour chacune. Ces stations, situées dans les wilayas côtières, devaient être opérationnelles d'ici fin 2024. «Ces stations permettront de répondre à 42% des besoins en eau potable de la population à la fin de la première phase du programme», a déclaré M. Derbal. Ensuite, la deuxième phase du programme, qui s'étendra de 2025 à 2030, prévoit la construction de 7 stations de dessalement supplémentaires. Ces installations permettront de porter le taux de couverture des besoins en eau potable à 60%. L'eau dessalée produite par ces stations alimentera les populations des wilayas côtières ainsi que celles situées dans un rayon de 150 km.

ÉLECTRIFICATION

L'Algérie est prête à aider et à accompagner le Congo-Brazzaville

En visite de travail dans la République du Congo-Brazzaville, le ministre de l'Énergie M. Mohamed Arkab a affirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner ce pays dans ses projets d'électrification à travers la société publique Sonelgaz. Intervenant au cours d'une réunion qu'il a regroupé avec le ministre congolais de l'Énergie et des ressources en eau, M. Émile Ouosso, ce mardi au niveau de la capitale congolaise en présence des P.-dg de Sonatrach, de Sonelgaz et de l'agence nationale des activités minières, du directeur de l'institut algérien du pétrole et des cadres du ministère. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont évoqué au cours de cette rencontre les relations qui regroupent les deux pays et ont également souligné «les possibilités de développements de ces relations de partenariat, notamment dans la production, le transport, la transformation et la distribution de l'électricité en plus de l'entretien et de la production des équipements électriques et la formation.» «Le ministre Arkab a salué le rapprochement des points de vue entre les deux pays concernant le développement économique et durable et a affirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner ce pays dans ses projets d'électrification à travers la société publique Sonelgaz.» lit-on dans le communiqué. «L'Algérie est prête à accompagner le Congo-Brazzaville notamment dans le transfert des connaissances et des expériences notamment pour l'ingénierie et les études de développement des réseaux électriques, le développement des énergies renouvelables et solaires,» ajoute la même source.

R. N.

PUBLICATION DE DÉCLARATIONS ET DE COMMENTAIRES ATTENTATOIRES AUX SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

La Cosob met en garde

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a mis en garde, dans un communiqué paru dimanche, contre la publication de déclarations et de commentaires attentatoires aux sociétés cotées en bourse, qui pourraient affecter l'intégrité et le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières. La Cosob affirme avoir relevé récemment la publication, sur certains réseaux sociaux, de déclarations et commentaires mettant en doute la capacité de certaines sociétés cotées à organiser la tenue de leur assemblée générale des actionnaires au point de pronostiquer son inévitable report au-delà du délai légal requis, sans aucune référence à une source fiable et bien identifiée. La commission a estimé que «de tels propos risquent de créer un climat de suspicion et semer le doute auprès des investisseurs en valeurs mobilières, voire impacter négativement leur confiance dans le marché.» «Un tel comportement, faut-il le rappeler, est prohibé, est assimilé à une infraction boursière appelée «diffusion d'information fautive ou trompeuse», susceptible d'engager à l'encontre de son auteur une poursuite pénale conformément à la loi», a averti la Cosob dans son communiqué.

R. N.

SIPSA

Le rôle de l'Algérie dans le développement de l'économie et de la sécurité alimentaires en Afrique souligné

Les participants à l'ouverture de la 24e édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie "Sipsa-Filaha" ont mis en avant, lundi à Alger, le rôle de l'Algérie dans le développement de l'économie et de la sécurité alimentaires en Afrique et ses efforts en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud.

A cet égard, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a souligné, dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, la contribution de l'Algérie et ses efforts continus dans le but de promouvoir l'économie dans le continent africain, notamment en matière de sécurité alimentaire, à travers le renforcement des cultures sahariennes et le développement des investissements dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

"L'Algérie poursuit toujours ses efforts en matière de développement de l'économie africaine et de sécurité alimentaire, à travers l'édification de plusieurs structures nécessaires au renforcement des échanges", a-t-il précisé, citant à cet égard la route transsaharienne reliant 6 pays africains et l'ouverture d'un poste frontalier algéro-mauritanien et un autre

avec la Libye.

Ces structures "témoignent de la ferme volonté des hautes autorités du pays de relancer le commerce en Afrique, outre l'encouragement du troc, l'ouverture de laboratoires vétérinaires et d'abattoirs dans le Sud, ainsi que des plateformes logistiques", a noté le ministre.

Les efforts consentis ont valu à l'Algérie les hommages d'organisations internationales pour son expérience pionnière en matière d'assurance de pérennité de la sécurité alimentaire, a-t-il ajouté.

Le ministre a saisi l'occasion pour rappeler les axes majeurs de la stratégie nationale de développement que le secteur s'attèle à exécuter à l'horizon 2030, et qui vise à augmenter la production des cultures stratégiques, satisfaire les besoins nationaux et augmenter les recettes du pays, à travers l'intensification de l'exportation hors hydrocarbures.

Le ministre a, en outre, relevé l'importance du Recensement général de l'agriculture (RGA), qui s'étend du 19 mai courant au 17 juin prochain, dans la connaissance des potentialités économiques, en se basant sur des données scientifiques exactes.

De son côté, le conseiller du ministre mauritanien de l'Agriculture, Mohamed Ould Nemine, invité d'honneur de l'édition, a mis en avant les relations historiques entre les deux pays, ainsi que l'attachement commun à leur développement, au mieux des intérêts des deux pays frères et à

même de répondre aux aspirations des dirigeants des deux pays, les présidents algérien, Abdelmadjid Tebboune, et mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Il s'est félicité du progrès réalisé par l'Algérie dans différents domaines agricoles en matière de céréales, de légumes et de laitage, ainsi que du progrès en matière de mécanisation agricole et des cultures intelligentes. Après avoir rappelé les capacités d'investissement de la Mauritanie, le responsable mauritanien a affirmé la volonté de son pays de bénéficier, à travers cette manifestation, des expertises cumulées auprès de l'ensemble des participants à cette manifestation en matière d'agriculture de manière générale et particulièrement les cultures sahariennes, que ce soit dans le domaine de la culture céréalière, du maraîchage et de fourrage, en sus de l'échange d'expertises et de consolidation des capacités dans le domaine de l'agriculture moderne, de la culture intelligente et des domaines relatifs à la recherche et à la formation.

Pour sa part, le ministre du Développement économique de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), Baba Ahmed Mohamed Yahdi Fdeid, a salué l'esprit élevé dont fait preuve l'Algérie dans la défense des intérêts du continent et des peuples, ainsi que son adhésion aux bons offices visant à voir l'Afrique dotée d'une économie forte, riche en ses ressources naturelles et indépendante dans sa décision poli-

tique.

Mettant en avant l'importance de la tenue de ce salon en Algérie, le ministre sahraoui du Développement économique a considéré que le salon représentait un modèle à suivre en vue de renforcer la sécurité alimentaire.

Le ministre sahraoui a estimé que le salon, qui a vu la participation de plusieurs spécialistes dans les domaines de l'agriculture, de la mécanisation agricole, de l'agroalimentaire et des experts en économie bleue, a constitué l'occasion pour discuter des efforts du continent dans l'orientation de ses forces vives vers la réalisation de la sécurité alimentaire.

De son côté, le président de la fondation Filaha-Innov, organisatrice du salon "Sipsa-Filaha", s'étalant du 20 au 23 mai courant, Amine Benssemmane, a indiqué que cette édition verra l'organisation de l'édition algérienne du forum africain sur l'alimentation, en vue de promouvoir le commerce agricole intra-africain.

Amine Benssemmane a également exposé devant les délégations qui participent à ce salon le programme des activités et des conférences, ainsi que les spécialités les plus importantes présentes au salon, outre les entreprises et les chiffres des participants. Organisé sur une superficie de 30.000 m² au Palais des expositions à Alger, le Salon, qui enregistre la participation de 39 pays et plus de 700 exposants, dont 60% de nouveaux exposants et 59% d'exposants étrangers, devrait accueillir 35.000 visiteurs.

VOIES FERRÉS

Lancement prochain d'un programme pour le raccordement de 16 silos de stockage de céréales

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) s'apprête à lancer un nouveau programme de raccordement de 16 silos de stockage de céréales au réseau ferroviaire, a indiqué, lundi à Alger, le directeur général de l'Anesrif, Azzedine Fridi. Invité du Forum de la Radio algérienne, M. Fridi a précisé que "dans le cadre de la contribution à la concrétisation de la stratégie nationale visant à accroître les capacités de stockage et de transport des céréales, l'Anesrif lancera un programme pour le raccordement de 16 silos de stockage de céréales au réseau ferroviaire, et les études y afférentes seront lancées prochainement".

Cette initiative s'ajoute au programme d'urgence mis en œuvre par l'Agence, relatif au raccordement de sept silos en béton armé relevant de l'Office algérien interprofessionnel des

céréales (OAIC) au réseau ferroviaire. A cet égard, M. Fridi a affirmé que l'Agence avait achevé la réalisation de trois projets de raccordement des silos en béton au réseau national ferroviaire, situés respectivement à El Khroub (Constantine), Bouchegouf (Guelma) et Bazoul (Jijel), tandis que les travaux de raccordement de deux autres silos débiteront prochainement suite au lancement de l'appel d'offres y afférent. Par ailleurs, le premier responsable de l'Agence a mis en avant les "avancées notables" enregistrées par le programme national de développement des lignes ferroviaires ces dernières années, soulignant que les hautes autorités du pays ont décidé d'accorder une priorité absolue à ce mode de transport, précisant qu'à l'heure actuelle, 4.730 km sont exploités, contre 2.774 km en cours de réalisation et 6.000 km en cours d'étude. Evoquant les projets stratégiques du

secteur, M. Fridi a affirmé que plusieurs investissements avaient été lancés ces derniers mois en vue de développer les infrastructures du pays et d'accompagner les grands projets structurants, conformément aux instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit en particulier du projet de réalisation de la nouvelle ligne minière reliant Béchar-Tindouf-Gara Djebilet sur une distance de 950 km. Cette ligne qui permettra à l'avenir de transporter 50 millions de tonnes de minerais de fer, est actuellement en cours de réalisation et sera livrée dans les délais impartis, a-t-il dit.

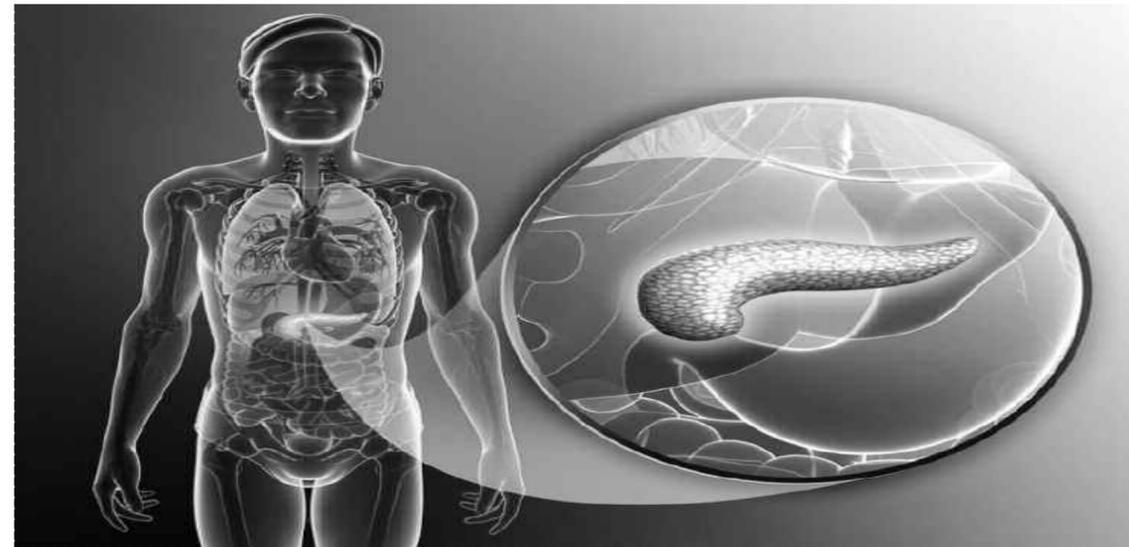
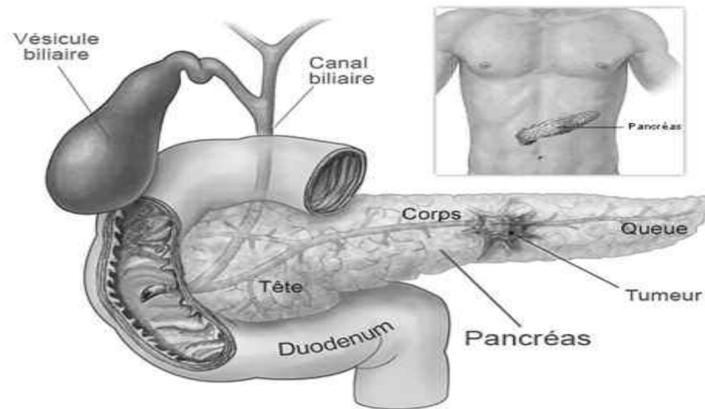
Ce projet stratégique comprend trois tronçons, à savoir le premier tronçon relie la ville de Béchar au PK200 sur une distance de 200 km, et dont la réalisation est supervisée par un groupeement d'entreprises nationales. Le deuxième tronçon relie la ville de

Tindouf à la région d'Oum El Assel au Nord sur une distance de 175 km et le troisième tronçon couvre le reste du projet s'étendant sur 575 km, a précisé le même responsable qui a affirmé que "les travaux de réalisation de cette ligne avancent".

Il a également souligné l'importance de la nouvelle ligne ferroviaire minière dédiée au transport du phosphate depuis Bled El Hadba (Tébessa), qui couvre quatre wilayas de l'Est (Tébessa, Souk-Ahras, Skikda et Annaba), relevant qu'elle permettra de transporter 23 millions de tonnes de cette matière.

En ce qui concerne la ligne ferroviaire reliant Khenchela à Oum El-Bouaghi, il a indiqué que "les travaux de sa réalisation sur une distance de 160 km ont été achevés et elle sera livrée prochainement", avec des gares de voyageurs renfermant différentes structures nécessaires.

Cancer du pancréas : personnes à risque, diagnostic et traitement



Le pancréas est une glande digestive d'environ 15 centimètres de long, logée en profondeur dans l'abdomen, derrière l'estomac et enserrée dans le duodénum qui est la première partie de l'intestin grêle.

- Il intervient dans la digestion en sécrétant des enzymes pancréatiques. C'est sa fonction dite exocrine.
- Il joue un rôle essentiel dans la régulation du taux de glucose dans le sang par sa sécrétion d'hormones comme l'insuline et le glucagon. C'est sa fonction endocrine.

A quoi est dû le cancer du pancréas ?

Le cancer du pancréas est dû à la formation d'une tumeur maligne, c'est-à-dire à la prolifération anormale de cellules cancéreuses susceptible de se propager ailleurs dans l'organisme. Plus de 95 % des tumeurs pancréatiques touchent la région assurant la fonction exocrine du pancréas, c'est-à-dire celle qui fabrique les enzymes pancréatiques nécessaires à la digestion. Ce sont généralement des adénocarcinomes.

Évolution et prévalence

Le cancer du pancréas représente environ 2 % des nouveaux cas de cancers détectés chaque année au Canada. En France, on estime chaque année à environ 9.000 le nombre de nouveaux cas de cancers du pancréas. Il concerne autant les hommes que les femmes, et en grande majorité les personnes de 50 ans ou plus. De par leur situation profonde dans l'ab-

domen, les tumeurs pancréatiques peuvent rester longtemps sans entraîner de symptômes. Il est donc difficile de détecter le cancer du pancréas à un stade précoce. D'autre part, les symptômes provoqués par le cancer du pancréas ne sont pas spécifiques et peuvent correspondre à de nombreuses autres maladies digestives.

* Douleurs abdominales persistantes de la partie supérieure de l'abdomen, pouvant se propager au dos ;
* Jaunisse (ictère) : teint et yeux jaunes, selles décolorées et urines foncées en cas de compression des voies biliaires par la tumeur située au niveau du pancréas ;
* Sensation de ballonnement, impression d'avoir l'estomac plein même après avoir peu mangé
* Nausées, vomissements ;
* Perte de poids inexplicable ;
* Perte d'appétit ;
* Fatigue extrême et généralisée.

Ces signes n'ont, donc, rien de typique et peuvent correspondre à de nombreuses affections digestives plus banales. Aussi, est-il indispensable devant la persistance de ces signes de consulter un médecin pour en déterminer la cause, surtout pour les personnes à risque.

Facteurs de risque

* Les personnes ayant dans leur famille des personnes apparentées atteintes de cancer du pancréas ;
* Celles qui ont un parent ayant souffert de pancréatite chronique héréditaire (inflammation du pancréas), de cancer colorectal héréditaire ou de cancer du sein héréditaire, du syndrome de Peutz-Jeghers ou du syndrome de naevus multiples familiaux ;
* Les personnes atteintes de diabète, mais on ne sait pas si dans ce cas, le cancer est une cause ou une conséquence du diabète ;

* Le tabagisme. Les fumeurs courent un risque de 2 à 3 fois plus élevé que les non-fumeurs
* L'obésité, l'alimentation hypercalorique, pauvres en fibres et en antioxydants
* Le rôle de l'alcool est discuté. Il favorise la survenue de pancréatites chroniques, elles-mêmes augmentant le risque de développer un cancer du pancréas ;
* L'exposition aux hydrocarbures aromatiques, aux insecticides organophosphorés, industrie petro-chimique, métallurgie, scieries.

Prévention

On ignore comment il serait possible de prévenir le cancer du pancréas. Cependant, on peut diminuer le risque de le développer en évitant de fumer, en maintenant une alimentation saine et en pratiquant régulièrement une activité physique.

Diagnostic du cancer du pancréas

Du fait de sa localisation profonde, les tumeurs du pancréas sont difficiles à repérer de façon précoce et des examens complémentaires sont indispensables. Le diagnostic repose sur le scanner abdominal, complété si nécessaire par une échographie, une endoscopie des voies biliaires ou pancréatiques. Les examens biologiques recherchent des marqueurs tumoraux dans le sang (les marqueurs tumoraux sont des protéines produites par les cellules cancéreuses qu'on peut doser dans le sang)

Traitements et approches complémentaires du cancer du pancréas

Les traitements choisis varient selon le stade de la tumeur, sa localisation, son

agressivité et son extension aux ganglions, aux organes voisins ou à distance (métastases)

La chirurgie s'adresse aux tumeurs non métastasées, limitées au pancréas ou au

moins n'ayant pas envahi les gros vaisseaux. Elle n'est pas réalisable lorsque la tumeur est étendue aux organes voisins, ce qui exposerait à un risque trop important lors de l'opération. Lorsque la chirurgie n'est pas possible, l'équipe médicale peut avoir recours à une chimiothérapie ou une radiothérapie.

Le choix du traitement est discuté en consultation pluridisciplinaire regroupant gastro-entérologue, chirurgien, oncologue,

radiothérapeute, etc. La décision finale est prise en accord avec la personne malade.

Chirurgie

Le type d'intervention diffère selon la localisation de la tumeur, tête, corps ou queue du pancréas. Elle enlève la partie du pancréas concernée par la tumeur, ainsi que selon les cas, une partie de l'intestin grêle, de l'estomac, la vésicule biliaire ou la rate.

Le thé vert diminue le risque de cancer du pancréas, du colon et du rectum

Plusieurs études épidémiologiques ont déjà suggéré que les gens buvant du thé vert développaient moins de cancers du tractus gastro-intestinal. On sait également que les polyphénols du thé et des préparations de thé inhibent la formation et la croissance de tumeurs chez les rats et les souris. Par contre, le rôle du thé vert dans la prévention du cancer chez les humains demeure encore obscur.

Dans cette étude chinoise, on a couplé 931 personnes qui venaient d'être diagnostiquées avec un cancer du colon, du rectum ou du pancréas avec des sujets en bonne santé d'un groupe contrôle. L'analyse des habitudes de vie des sujets a montré que les hommes qui consommaient au moins une tasse par semaine de thé vert depuis au moins six mois avaient dans l'ensemble moins de cancer du rectum et du pancréas que ceux qui n'en consommaient pas. Il n'y avait pas de différence en ce qui concerne les cancers du colon. Chez les femmes, par contre, la consommation de thé vert a montré un risque moindre pour les trois types de cancer. L'étude a également révélé que plus les gens consommaient de thé vert, plus grande était la protection contre les trois types de cancer étudiés.

Les auteurs de l'étude concluent que leurs résultats, couplés à ceux d'études antérieures sur les cancers de l'oesophage et de l'estomac, suggèrent que le thé vert a des effets protecteurs sur plusieurs types de cancer du tractus gastro-intestinal. Cependant, on ne sait pas encore exactement comment agit cette protection.

Le thé, et particulièrement le thé vert, contient des composés polyphénoliques qui ont, entre autres, des propriétés antioxydantes. Ces composés peuvent inhiber l'activité d'agents carcinogènes potentiels comme les nitrosamines, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et les amines hétérocycliques. Les auteurs croient que cet effet est une explication plausible des propriétés du thé vert mais que d'autres études épidémiologiques et d'autres recherches expérimentales seront nécessaires avant de conclure de façon définitive que la consommation de thé vert diminue le risque de cancer chez les humains.



Prenez garde au diabète qui dégénère !

Selon une étude menée par une équipe de chercheurs de l'International Prevention Research Institute (iPRI), un diabète qui dégénère pourrait être un signe précurseur du cancer du pancréas.

Le diabète, signe avant-coureur du cancer du pancréas ?

Si l'état de santé d'une personne de votre entourage, souffrant de diabète de type 2, venait à se dégrader, prenez garde, elle est peut-être en train de développer un cancer du pancréas. C'est en tout cas ce que suggère une étude présentée au Congrès 2017 de l'European Cancer Organisation (ECCO). Selon ces travaux, le diabète pourrait en effet faire partie des premiers symptômes du cancer pancréatique.

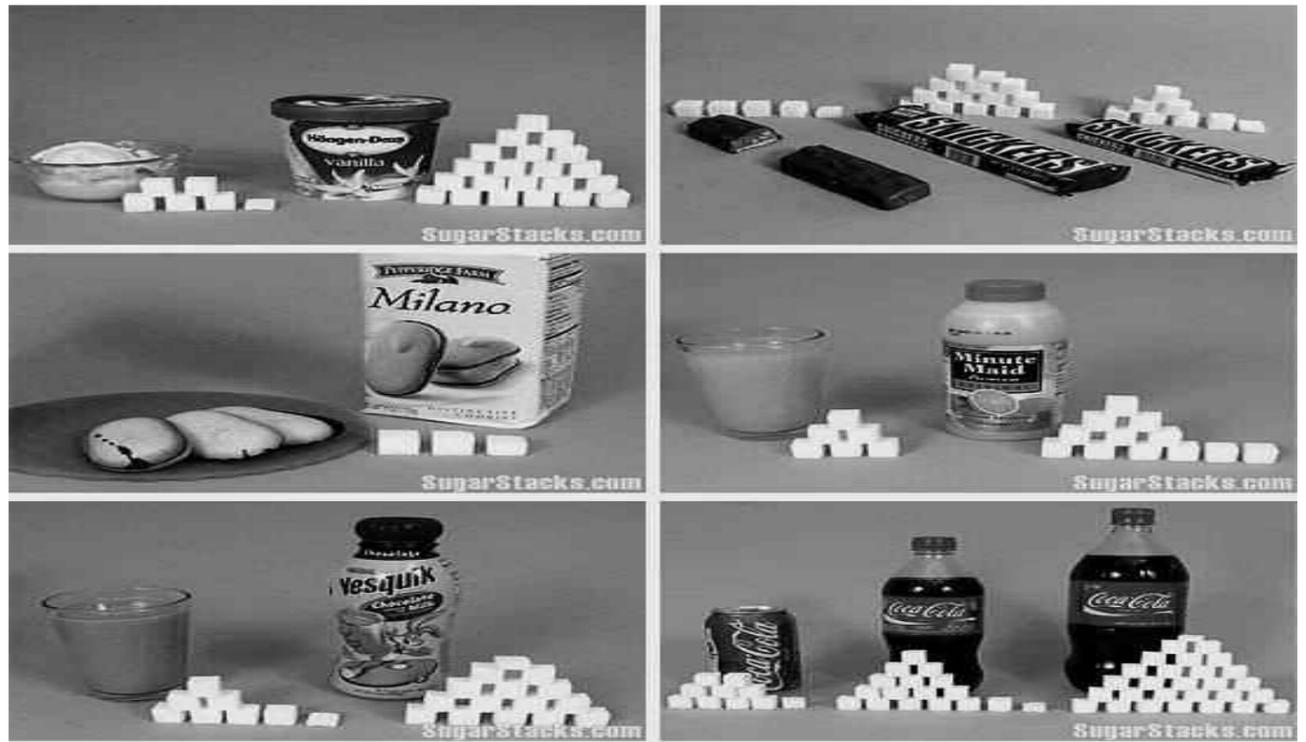
Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont suivi plus de 350.000 patients atteints de diabète de type 2 en Belgique entre 2008 et 2013 et plus de 450.000 en Italie, entre 2008 et 2012. Près de 800 cas de cancer du pancréas ont été recensés chez les Belges et un peu plus de 1.800 chez les Italiens. Dans 1 cas sur 2, le diagnostic du cancer avait été établi après la découverte d'un diabète de type 2.

Un risque sept fois plus élevé pour les patients

Autre constat intéressant : la quasi-totalité des patients diabétiques qui ont vu leur maladie dégénérer ont été diagnostiqués par la suite avec un cancer du pancréas. "Une détérioration de leur état qui les a obligés à passer à une thérapie antidiabétique plus agressive avec des injections d'insuline a été associée à un risque sept fois plus élevé d'être diagnostiqué avec le cancer du pancréas", a précisé le professeur Alice Koechlin, qui a participé aux travaux.

Les chercheurs sont formels : ce n'est pas le traitement plus violent qui provoque l'apparition du cancer, mais bien la présence du cancer qui aggrave le diabète. Cette étude est capitale dans la mesure où le cancer du pancréas est un cancer très difficile à diagnostiquer. "Il n'existe actuellement pas de bonne méthode non invasive pour détecter le cancer du pancréas qui ne montre pas encore de signes ou de symptômes visibles", a en effet ajouté le professeur Koechlin.

Attention aux aliments sucrés et raffinés



Manger régulièrement des sucreries et des aliments ayant un index glycémique élevé (pain blanc, gâteau, céréales raffinées...) serait associé à une augmentation du risque d'être atteint d'un cancer du pancréas. En comparaison, la consommation élevée de fruits aurait plutôt un effet protecteur.

Une équipe de chercheurs italiens et américains en est venue à cette conclusion en examinant les habitudes de consommation de près de 1.000 adultes italiens. Un tiers d'entre eux étaient atteints d'un cancer du pancréas tandis que les autres participants ne l'étaient pas.

Les participants qui avaient une diète caractérisée par un index glycémique élevé avaient plus de risque de souffrir de cette forme de cancer que ceux dont l'index était bas. Et plus cet index était élevé, plus le risque était accru. En effet, les participants affichant l'index le plus élevé couraient 78 % plus de risque que ceux présentant l'index le plus faible. Les chercheurs ont aussi tenu compte de la charge glycémique des aliments, mais n'ont pas trouvé d'association avec le cancer du pancréas.

L'index glycémique

L'index glycémique (IG) permet de classer les aliments en fonction de l'élévation du taux de glucose sanguin qui survient après qu'on les ait consommés.

Quand l'IG dépasse 50, l'aliment est considéré hyperglycémiant. C'est notamment le cas du riz blanc et du pain blanc qui provoquent un apport bref, mais rapide de glucose dans le sang. Les aliments à index glycémique bas, comme les céréales à grains entiers, les fruits et les légumes,

entraînent une hausse plus lente du glucose sanguin.

La charge glycémique

La charge glycémique (CG) tient compte de l'effet - antiglycémiant - des fibres alimentaires présentes dans un aliment ainsi que la quantité de glucides et de fibres dans une portion. Par exemple, le melon, qui a un IG très élevé (72), a une basse CG (4) en raison des fibres qu'il contient. En comparaison, le tapioca, qui contient peu de fibres. Les chercheurs ont aussi établi un lien entre une consommation élevée de sucre, de friandises, de miel et de confitures et le cancer du pancréas. Fait intéressant, en concentrant leurs analyses sur les fruits, ils ont montré une diminution du risque de cancer pancréatique chez les participants qui en consommaient le plus.

Le fructose alimenterait les cellules cancéreuses

Le fructose raffiné, qu'on retrouve dans une multitude de produits alimentaires transformés - gâteaux, pâtisseries, biscuits, ketchup, etc. - , contribuerait à la croissance des cellules responsables du cancer du pancréas.

C'est ce que soutiennent des chercheurs qui ont exposé des tumeurs pancréatiques, prélevées sur des patients, à du glucose ou du fructose.

Comme d'autres études l'ont démontré, le glucose - ou sucre

raffiné - facilite la croissance des cellules cancéreuses. Toutefois, le fructose raffiné a eu un effet semblable. On retrouve le fructose dans les pâtisseries, les boissons sucrées, les friandises, les gâteaux et les biscuits, les repas congelés, le ketchup, les vinaigrettes commerciales, les barres de céréales ainsi que dans une foule d'autres aliments transformés.

Bien que l'expérience ait été menée sur des cellules de cancer du pancréas, les chercheurs soulignent que l'effet procancer du fructose pourrait s'appliquer à d'autres types de cancers.

De même, les concentrations de fructose auxquelles les cellules cancéreuses ont été exposées en laboratoire correspondent à des concentrations comparables à celles que l'on retrouve actuellement dans l'alimentation humaine, selon les chercheurs.

La consommation de fructose a considérablement augmenté au cours des 40 dernières années, principalement depuis l'apparition, au début des années 1970, du sirop de maïs hydrolysé riche en fructose.

Cet édulcorant a remplacé le glucose dans une foule d'aliments préparés, en raison de son faible coût et de son important pouvoir sucrant. On estime que la consommation de fructose chez les humains a été multipliée par 1.000 entre 1970 et 1990.

CONSTANTINE

Organisation prochaine de la 2^e édition du Salon "ConstanTIC"

La 2^e édition du Salon du digital de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication "ConstanTIC", placée sous le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que le ministère de la Poste et des Télécommunications, se tiendra du 4 au 6 du mois de juin prochain à Constantine, a-t-on appris lundi des organisateurs.



Cette manifestation prévoit la participation de 60 exposants représentant des ténors des technologies mondiales du digital et de la numérisation, a déclaré, à l'APS, Mohamed Seifeddine Salhi, le directeur général de l'entreprise MediaSmart, organisatrice du Salon. Dans le cadre de l'exposition ConstanTIC 2, il est prévu également l'organisation de conférences et d'ateliers interactifs animés par des experts internationaux et des spécialistes de renom qui aborderont une gamme variée de sujets, incluant le e-marketing, la sécurité informatique et l'intel-

ligence artificielle, offrant aux participants une expérience d'apprentissage pratique et une occasion d'approfondir leurs connaissances et d'échanger les expériences avec des experts de l'industrie.

Aussi, le salon ConstanTIC abritera un espace de rencontres et d'affaires ouvert aux entreprises et aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'un espace dédié aux institutions publiques partenaires du développement de ce secteur, agences spécialisées, prestataires de services, experts et consultants, outre un espace B to B qui permettra aux entreprises d'intégrer le réseau de

collaboration, de tisser de nouvelles relations et, notamment, de nouer des partenariats stratégiques.

Cet événement technologique vise à favoriser le développement des échanges et des expériences entre les acteurs et universitaires activant dans ce domaine créateur de richesse et d'emploi, a ajouté la même source.

M. Salhi a souligné que cette manifestation incarne une vision d'avenir en accompagnant la transformation digitale de l'Algérie à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans tous les domaines.

DJANET, CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Une production de plus de 3.600 qx de céréales attendue

Une production de 3.611,5 quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de la campagne moisson-battage 2024 qui se poursuit dans la wilaya de Djanet, selon la Direction locale des services agricoles (DSA).

Cette récolte prévisionnelle est répartie sur 2.500 qx de blé dur, 742,5 qx de blé tendre et 369 qx d'orge, avec des rendements variant entre 50 à 72 qx/hectare (ha), soit une hausse « notable » par rapport aux 2.949,5 qx récoltés lors de la saison 2022-2023, a précisé le directeur du secteur, Abdelbasset El Ouali. Cette hausse, selon le même responsable, est justifiée par une augmentation de la superficie consacrée à la

céréaliculture comparativement à l'an dernier, passant de 86,2 ha à 98,8 ha. Et d'ajouter que le blé dur se taille la part du lion sur la superficie ensemencée en céréales au titre de l'actuelle saison avec 50 ha, suivi de blé tendre (27,5 ha) et d'orge (27,5 ha), ainsi que d'autres produits destinés à l'alimentation de bétail. D'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette opération, y compris l'acheminement de la récolte vers la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Ouargla. En marge du coup d'envoi de la campagne moisson-battage au niveau de l'exploitation agricole Ennour, dans la région de Tagharghar,

le wali de Djanet, Benabdallah Chaïb-Eddour, a indiqué que la superficie dédiée à la production des céréales a enregistré une augmentation « notable », en application des directives des hautes instances du pays qui œuvrent pour la promotion des cultures stratégiques, ajoutant que ses services s'attendent à assurer l'accompagnement aux agriculteurs, tout en contribuant à la réalisation de la sécurité alimentaire. L'exploitation agricole Ennour s'étend sur une superficie globale de 500 ha, dont 50 ha réservés à la production du blé dur et 50 ha pour les cultures fourragères, ainsi que d'autres filières telles que l'agrumiculture, l'oléiculture et la serriculture.

ANNABA

Aménagement et réhabilitation des plages

De vastes opérations d'aménagement et de réhabilitation sont actuellement engagées à travers les plages de la wilaya d'Annaba en prévision de la saison estivale 2024, selon des services de la wilaya.

La même source a précisé que les plages de la Corniche d'Annaba, de la Baie Ouest à Chetaïbi, de Séraïdi et de Sidi Salem à El Bouni connaissent actuellement des travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'embellissement des trottoirs, notamment des plages urbaines du chef-lieu de wilaya, à leur tête celle de Rizzi-Omar qui reste la plus fréquentée par les estivants. Les opérations de réhabilitation et d'amélioration urbaine des plages du chef-lieu de wilaya mobilisent une enveloppe financière de plus de 100 millions DA, selon les mêmes services qui précisent que les travaux retenus dans ce cadre comprennent la réhabilitation des réseaux de l'éclairage public ainsi que des latrines et douches des plages, l'aménagement des parkings et routes desservant les plages et la prise en charge de l'hygiène par l'affectation des équipements nécessaires pour la collecte et l'enlèvement des déchets.

Les autres plages de la wilaya réparties sur les communes de Chetaïbi, Séraïdi et El Bouni enregistrent aussi des actions de réhabilitation concernant en premier lieu l'éradication des activités commerciales, les kiosques anarchiques installés sur les plages de Chetaïbi et Séraïdi et leur remplacement par d'autres construits en bois plus esthétiques et plus écologiques, outre l'aménagement de pistes vers les plages de la Fontaine Romaine, des Sables d'Or et de la Baie Ouest de Chetaïbi. Les travaux portent aussi sur la réhabilitation du réseau d'éclairage public, l'aménagement et l'organisation de l'exploitation de parkings, l'installation de points d'eau sur les plages reculées et l'aménagement de points de surveillance pour la sécurité des estivants.

Parallèlement, des mesures organisationnelles ont été prises en coordination avec la Direction du commerce et de la promotion des exportations pour réguler les activités commerciales sur les plages, notamment la restauration, en plus de mesures destinées à assurer le repos des estivants et leur sécurité. La wilaya d'Annaba compte 21 plages autorisées à la baignade, dont 8 plages urbaines à Annaba, Chetaïbi Centre et Sidi Salem, à El Bouni.

SAHARA OCCIDENTAL

Le gouvernement espagnol appelé à « revenir sur le soutien au plan proposé par le Maroc »

(FILES) Spain's Prime Minister Pedro Sanchez reacts as he delivers a speech during the parliamentary debate on the State of the Nation, at the Congress of Deputies in Madrid on July 12, 2022.



Spanish PM on May 29, 2023 has called snap elections in July after Spain's right-wing opposition posted strong gains both locally and regionally in a clear setback for Socialist Prime Minister. At a local level, the main opposition Popular Party secured the largest number of votes with 90 percent of the ballots counted, while the Socialists lost several regions they held, notably Valencia, media reports said. (Photo by Pierre-Philippe MARCOU / AFP)

Le Parti populaire espagnol de droite (PP) présentera, mardi, au Congrès des députés une motion par laquelle la chambre sera appelée, à nouveau, à se prononcer sur la position du Gouvernement sur le Sahara occidental et à « revenir sur le soutien apporté au plan proposé par le Maroc » pour cette ancienne colonie espagnole, rapportent des médias espagnols.

« C'est l'un des points spécifiques inclus dans la motion, résultat de l'interrogatoire auquel le PP a soumis le ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, lors de la dernière séance de contrôle du gouvernement, fin avril », ajoute la même source. Selon ces médias, le PP souhaite que le Congrès encourage « le rétablissement de la position historique de neutralité de l'Espagne » concernant le conflit au Sahara occidental, annulant ainsi « la position unilatérale adoptée » par le chef du gouvernement en mars 2022. Le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, avait opéré, en effet, un revirement sur la question du Sahara occidental et de son indépendance au grand dam des Sahraouis. Dans une lettre diffusée par le Makhzen, le chef de l'exécutif espagnol qualifiait le « plan marocain d'autonomie » pour le Sahara occidental de « base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution du contentieux », excluant de fait l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. Depuis ce

revirement historique sur la question du Sahara occidental, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de Pedro Sanchez a essuyé plusieurs revers au Congrès des députés, relèvent ces médias qui soulignent que « même ses nationalistes et indépendantistes au parlement ne le cautionnent pas ».

Samedi, le parti espagnol de centre gauche « Nueva Canarias-BC » a plaidé pour le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum libre sous l'égide des Nations unies, s'engageant à exiger du Parlement européen de promouvoir ce droit. « Nous allons exiger du Parlement européen de promouvoir le droit à l'autodétermination et à l'indépen-

dance du Sahara occidental, en organisant un référendum libre dans le cadre des Nations unies », a déclaré le président du parti, Roman Rodriguez, à un média espagnol. Roman Rodriguez dont le parti est en campagne pour les élections européennes prévues du 6 au 9 juin prochain, compte également exiger du Parlement européen que « justice soit rendue » aux Sahraouis expulsés de leurs territoires pendant de longues années, pour « les nombreuses violations des droits humains dont ils sont victimes sous occupation marocaine », ainsi que pour le préjudice subi en raison du « pillage de leurs ressources naturelles par le gouvernement marocain ».

R.I./ Agences

L'armée sahraouie mène de nouvelles attaques contre les positions de l'occupant marocain

Dans un communiqué publié hier mardi le commissariat politique de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a annoncé avoir mené de nouvelles attaques contre des positions des forces d'occupation marocaine dans le secteur de Haouza, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles.

« Des détachements avancés de l'Armée sahraouie avaient ciblé par des bombardements intenses, des positions ennemies dans le secteur de Haouza notamment dans les régions d'Arbib el Gaa, Fedret Laghrab, Fedrat el Ach et la région de Dirt », a précisé le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

« L'Armée populaire de libération sahraouie poursuit ses opérations militaires face à l'incapacité du système de défense marocain, avec ses équipements et sa technologie, à repousser ses attaques », a conclu la même source.

R.I./ Agences

GÉOPOLITIQUE

Création de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES)

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont « finalisé » à Niamey un projet de texte créant la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES), que les chefs d'État de ces trois régimes militaires devraient adopter lors d'un prochain sommet. Vendredi, une rencontre a eu lieu dans la capitale nigérienne, réunissant Abdoulaye Diop, Karamoko Jean-Marie Traoré et Bakary Yaou Sangaré, respectivement ministres des Affaires étrangères du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Cette réu-

nion avait pour but de « finaliser le projet de texte relatif à l'institutionnalisation et à l'opérationnalisation de la Confédération Alliance des États du Sahel (AES) », a expliqué M. Sangaré en lisant le communiqué final de la réunion. Le contenu de ce projet de texte, qui n'a pas été divulgué, sera « soumis aux chefs d'État des trois pays pour adoption lors du prochain sommet » de l'AES, dont la date n'a pas encore été précisée, a-t-il assuré. « Nous pouvons clairement consi-

dérer aujourd'hui que la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) est née », a déclaré Abdoulaye Diop après une audience avec le général Abdourahmane Tiani, chef du régime militaire nigérien. Les trois pays avaient annoncé fin janvier qu'ils quittaient la Cédéao. Selon les autorités de ces pays, l'organisation sous régionale est instrumentalisée par la France.

R.I./ Agences

IRAN

L'élection présidentielle fixée au 28 juin

L'élection présidentielle en Iran aura lieu le 28 juin, a rapporté, lundi, la télévision iranienne, à la suite du décès du président Ebrahim Raïssi et de son entourage dans un crash d'hélicoptère.

« Le calendrier électoral a été approuvé lors de la réunion des chefs du pouvoir judiciaire, du gouvernement et du Parlement », a indiqué la télévision. « Avec l'accord du Conseil des gardiens, il a été décidé que la 14^e élection présidentielle se tiendra le 28 juin », a-t-elle précisé.

Pour rappel, l'hélicoptère, qui transportait le Président Raïssi, le ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, le gouverneur de la province de l'Azerbaïdjan oriental, Malek Rahmati, ainsi que d'autres responsables, « s'était écrasé dimanche dans la province de l'Azerbaïdjan oriental au nord-ouest du pays. Suite à cet accident, le Guide suprême iranien, Ali Khamenei », a annoncé cinq jours de deuil.

LIBYE

409 migrants clandestins secourus au large des côtes du pays en une semaine

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a fait savoir, lundi, que 409 migrants avaient été secourus au large des côtes libyennes au cours de la semaine dernière.

« Sur la période du 12 au 18 mai 2024, 409 migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye », a indiqué l'OIM sur sa page Facebook. Parmi ces migrants, il y avait 47 femmes et 31 enfants, a-t-elle précisé, ajoutant que « les corps de 6 migrants illégaux avaient été retrouvés et que 20 migrants illégaux avaient disparu au cours de la semaine dernière. » « Jusqu'à présent, 5.831 migrants ont été sauvés et renvoyés en Libye depuis le début de cette année, tandis que 163 migrants sont morts et 360 autres sont portés disparus au large des côtes libyennes », a révélé l'OIM.

R.I./ Agences

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Bombardements meurtriers sur plusieurs zones de l'enclave

«L'agression sioniste contre la bande de Ghaza se poursuivait, hier mardi, pour le 228^e jour, causant la mort de dizaines de Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes», a rapporté l'agence de presse Wafa.

Cinq citoyens palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés à la suite d'un bombardement de l'occupation israélienne contre un groupe de citoyens dans le camp de Yabna, au centre de la ville de Rafah, dans le sud de la bande», selon la même source. L'artillerie de l'occupation a bombardé les zones orientales du quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza. «A Jénine, au moins sept Palestiniens, dont un médecin et un enseignant, sont tombés en martyrs et 12 autres ont été blessés, à la suite de l'agression contre la ville», a indiqué Wafa citant le ministère de la Santé. «Le Croissant-Rouge palestinien a, pour sa part», indiqué qu'il y avait plusieurs élèves parmi les blessés et que l'armée de l'occupant sioniste empêche ses équipes de les atteindre. Selon des sources sécuritaires, les forces d'occupation ont lancé un assaut contre Jénine, ce qui a provoqué le déclenchement d'affrontements concentrés à proximité du camp de la ville. «À Beit Lahia, les corps de trois martyrs et plusieurs blessés ont été retrouvés à la suite d'un bombardement ayant visé une maison», selon Wafa. «Dans le sud de l'enclave, un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés à la suite d'une frappe de missile qui a visé deux maisons, à l'est de la ville de Khan Younès», ajoute la même source, relevant que plusieurs personnes sont toujours portées disparues sous les décombres des deux habitations détruites. Les navires de guerre de l'occupant sioniste ont également tiré avec des mitrailleuses vers la ville de Khan Younès,



tandis que «les ambulances et la Protection civile ont récupéré plusieurs blessés suite aux tirs d'un avion de combat sur un groupe de Palestiniens qui se trouvaient derrière l'enceinte de l'Association des handicapés à la frontière palestino-égyptienne, au sud de la ville de Rafah.» «Par ailleurs, l'aviation a mené une série de raids sur la zone nord du camp de Bureij, dans le centre de Ghaza, faisant des dizaines de martyrs et de blessés, alors que son artillerie continue de bombarder diverses zones du camp de Jabaliya, au nord de l'enclave palestinienne. Plus de dix Palestiniens sont morts, lundi dernier au soir, à la suite de violents et inhumains bombardements aériens par l'aviation sur plusieurs zones de la bande de Ghaza», a indiqué tôt hier l'agence Wafa. «Treize Palestiniens sont tombés en martyrs lors de raids aériens de

l'aviation ayant ciblé un groupe de Palestiniens à Jabaliya al-Balad, au nord de la bande de Ghaza, tandis que cinq autres Palestiniens sont morts dans l'explosion d'une bombe contre la maison d'une famille à Beit Lahia», a précisé Wafa. En outre, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors d'un raid aérien de l'occupation sioniste contre une maison dans le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza. Les forces d'occupation sionistes ont, également, tiré avec l'artillerie lourde contre le cinquième étage de l'hôpital Al Awda dans le camp de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza, alors qu'une fillette est tombée en martyre à l'intérieur de la crèche de l'hôpital Kamal Adwan, à Beit Lahia en raison de l'arrêt de l'alimentation en oxygène.

R. I. / Agences

TRAGÉDIE HUMAINE QUI SE DÉROULE À GHAZA

L'UE « profondément préoccupée »

L'Union européenne (UE) a réitéré, lundi, son appel à un « un cessez-le-feu immédiat » et à « un accès humanitaire complet » à la bande de Ghaza, se disant « profondément préoccupée » par la « tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux ». « Une tragédie humaine se déroule, en temps réel, sous nos yeux. L'Union européenne est profondément préoccupée par les souffrances de la population civile de Ghaza. Nous réitérons nos appels à un cessez-le-feu immédiat, et à un accès humanitaire complet », ont affirmé le Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borell et le Commissaire européen à la gestion des crises, Janez Lenarcic, dans une déclaration conjointe. S'alarmant à nouveau de la situation catastrophique du système de santé dans

la bande de Ghaza, l'UE affirme que « 31 des 36 hôpitaux » que comptait l'enclave palestinienne « ont été endommagés ou détruits dont l'hôpital Al-Shifa, le plus grand complexe médical de Ghaza, qui reste aujourd'hui complètement hors service ». Selon l'UE, peu d'établissements à Ghaza peuvent encore fournir des soins de santé, au moment où la survie des Palestiniens de cette enclave est menacée par les bombardements incessants de l'armée sioniste et où plus de 9 000 personnes gravement blessées risquent de mourir faute de soins de santé adéquats. « Depuis le 7 octobre, l'OMS a enregistré un total de 890 attaques contre des établissements de santé, dont 443 à Ghaza et 447 en Cisjordanie », a-t-elle déploré, appelant à mettre fin aux attaques « contre le personnel soignant, les hôpitaux et les

ambulances. » L'UE s'est dit également « préoccupée par les attaques continues contre les structures de soins de santé en Cisjordanie, où plus de 50 établissements de santé et 300 ambulances ont été délibérément endommagés au cours des derniers mois. »

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi, lundi, à 35.562 martyrs et 79.652 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

Depuis le 7 octobre, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. I. / Agences

GHAZA

Fattouh dénonce un nettoyage ethnique

Le chef du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, a affirmé, hier mardi, que « les massacres dans la ville de Jénine et le camp de réfugiés de Jabaliya sont un nettoyage ethnique et une agression sauvage commise par l'occupation sioniste dans un contexte de silence international. » Dans un communiqué de presse, Rawhi Fattouh a souligné que « la protection américaine pour l'occupation l'encourage à escalader les formes de meurtre et de génocide, ainsi que la protection devant les tribunaux internationaux. » Il a affirmé que « les territoires palestiniens témoignent des massacres et des processus de nettoyage ethnique dans la bande de Ghaza, ainsi que des exécutions des Palestiniens dans les villes et les localités de la Cisjordanie. » En outre, il a souligné que « le gouvernement de l'occupation est extrémiste et pratique toutes les formes de racisme et de vengeance. » Il faut rappeler, dans ce sillage, que des mandats d'arrêt ont été réclamés, lundi dernier, par le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) contre le Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu, et son ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza.

LIVRER DE L'AIDE À GHAZA

L'UNRWA affirme que les passages terrestres sont le moyen le plus réalisable et efficace

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a déclaré lundi que « les passages terrestres étaient le moyen le plus réalisable et efficace pour livrer de l'aide à la bande de Ghaza. » « Même si nous saluons l'arrivée des premières livraisons sur la nouvelle jetée flottante d'aide humanitaire, les routes terrestres demeurent le moyen le plus réalisable, efficace et sûr pour acheminer de l'aide », a indiqué l'UNRWA dans un bref communiqué sur son compte X. Le communiqué précise que « seuls 69 camions sont arrivés dans le sud de Ghaza depuis le 6 mai, soulignant la nécessité de rouvrir les postes-frontières et d'accorder un accès sûr à ces derniers pour éviter que les conditions humanitaires désastreuses ne continuent d'empirer. » Des sources palestiniennes locales ont confié qu'un navire transportant de l'aide humanitaire avait atteint les côtes de la bande de Ghaza, tandis que des bateaux plus petits ont commencé à décharger la cargaison et l'amener à la jetée provisoire dans l'ouest de la ville. Ces sources ont ajouté que « des dizaines de camions avaient amené et transporté de l'aide humanitaire vers des entrepôts appartenant au Programme alimentaire mondial dans le sud de l'enclave côtière. »

R. I. / Agences

FAF :

2^e session du Collège technique national

Le Collège technique national, installé le 12 décembre dernier par le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, tiendra sa deuxième session ce mardi à Alger, a annoncé l'instance fédérale lundi dans un communiqué publié sur son site officiel.



« Le débat se portera sur la présentation du projet relatif aux dispositions réglementaires ainsi que sur la gestion des championnats des jeunes catégories », précise la même source. Considéré comme un organe consultatif, le Collège technique national est composé d'environ une soixante de techniciens travaillant dans différentes structures du football national, tels

que les sélectionneurs nationaux, les directeurs de départements de la DTN, les Directeurs techniques régionaux (DTR), les Directeurs techniques de wilaya (DTW), et les 16 Directeurs techniques sportifs (DTS) des clubs professionnels.

« Des conférences seront animées par Ameer Mansoul, directeur technique national, Mohamed El-Amine Mesloug, vice-président de la FAF et

chargé de la gestion de la LFP et Samir Bechir, coordinateur des ligues », précise la même source. Le Collège technique national a été mis en forme conformément au Décret exécutif n 14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type.

TAC-2024

Victoire de l'Algérien Hamza Yacine, statuo en tête du classement

Le coureur algérien Yacine Hamza (Madar Pro Team) a remporté la neuvième et avant-dernière étape de la 24^e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), courue lundi entre Skikda et Annaba (126,5 km) et marquée par une neutralisation de la course au 52^e km en raison d'une chute massive d'environ 30 cyclistes sur 66, au sein du peloton due aux conditions météorologiques difficiles, avant sa reprise.

Hamza Yacine, qui signe un quatrième succès sur le TAC-2024 après ceux obtenus à Skikda (8^e étape), Sétif (6^e étape) et Sidi Bel-Abbès (1^{re} étape), s'est imposé au sprint avec un chrono de 1:31.42, devant l'Américain, David Drouin, (Euro Cycling Team) et l'Allemand, Marcel Peschges, (Embrasse The World).

Pas moins de 30 coureurs, sur un ensemble de 66 représentant 16 équipes, ont chuté peu après le départ de la course au niveau de la localité d'Azzaba (Skikda) pour chaussée glissante, suite aux chutes de la pluie depuis le départ donné au centre de la wilaya de Skikda à 11h00.

Les organisateurs ont décidé de neutraliser la course au 52^e km pendant plus de 45 minutes. Les coureurs blessés ont reçu les premiers soins, avant la reprise de cette 9^e étape à la sortie de la localité de Berrahal (Annaba), à 25 km de la ligne d'arrivée.

Suite à la décision de reprendre la course, le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Kheïreddine Barbari, a précisé "qu'il y aura bel et bien un vainqueur de l'étape, mais l'ensemble des coureurs seront crédi-

tés du même chrono. Donc, le classement général sera inchangé".

Du coup, l'Erythréen, Meron Hagos Teshom a conservé le maillot jaune de leader pour la quatrième journée consécutive, devant l'Algérien Nassim Saïdi et le Néerlandais Lars Quaedvlieg.

Mardi, la 10^e et dernière étape du TAC 2024, mènera le peloton d'Annaba à Guelma avec retour sur Annaba sur une distance 148,5 km. Une étape qui s'annonce décisive pour l'attribution du maillot jaune de leader de l'édition 2024. Les Algériens joueront gros mardi et tenteront de s'imposer sur le fil.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union cycliste internationale. Il est

CHAMPIONNAT
DU QATAR

Brahimi nommé pour le titre de joueur de la saison

Le milieu offensif international algérien d'Al-Gharafa SC, Yacine Brahimi, a été retenu dans la liste finale du meilleur joueur de la saison 2023-2024 du championnat qatarien de football, a annoncé Qatar Stars League (QSL), ce lundi dans un communiqué.

Brahimi (34 ans), auteur de 21 buts et 9 passes décisives en championnat, a été nommé au même titre que l'attaquant international qatarien d'Al-Sadd, Akram Afif, et l'attaquant brésilien d'Al-Rayyan SC, Roger Guedes, précise la même source. Auteur d'une saison remarquable avec Al-Gharafa SC, Brahimi a largement contribué à la 3^e place occupée par son équipe au classement final du championnat avec 44 points, derrière le champion en titre Al-Sadd (49 pts) et Al-Rayyan SC (47 pts). Al-Gharafa, où évolue également l'autre international algérien Farid Boulaya, a échoué à se qualifier pour la finale de la Coupe de l'Emir, après sa défaite en demi-finale dimanche soir à domicile face à Qatar SC (2-2, aux t.a.b : 4-3). L'ancienne star du FC Porto avait rejoint Al-Gharafa SC en juin 2022 pour un contrat de trois saisons en provenance de l'autre club qatari Al-Rayyan SC. Ses performances réalisées depuis le début de la saison lui ont permis de signer son retour en équipe nationale en mars dernier après deux années d'absence, à l'occasion du tournoi FIFA-Series 2024, avec deux matchs au menu : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Sa dernière apparition avec les Verts remontait à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun.



placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

ALINE



20h25

TMC

Chez les Dieu, on chante à la moindre occasion. Cadette de cette famille de quatorze enfants, Aline se découvre, au fil des banquets, une voix en or. Lorsqu'il l'écoute pour la première fois, le producteur Guy-Claude en pleure. Il voulait raccrocher, Aline lui donne envie de décrocher la Lune. Mieux, elle brillera au firmament des étoiles.

ATALANTA BERGAME / BAYER LEVERKUSEN



20h10

CANAL+

C'est l'heure de la finale de la Ligue Europa ! Qui succédera au palmarès de la prestigieuse coupe européenne au FC Séville, sur la pelouse irlandaise de l'Aviva Stadium, à Dublin ? En demi-finale, les Allemands du Bayer Leverkusen ont pris le meilleur sur les Italiens de l'AS Roma. Dans l'autre match, l'Atalanta de Bergame a surclassé les Français de l'Olympique de Marseille pour se hisser en finale. Leverkusen, tout nouveau champion de Bundesliga cette saison, espère réussir un doublé historique. L'Atalanta peut-elle de son côté s'adjuger la coupe ? Attention, risque de prolongations et de tirs au but.

APRÈS LE SILENCE



20h10

•2

Marina franchit les portes du commissariat le plus proche, parce qu'elle a enfin trouvé le courage de porter plainte contre son ex-compagnon pour viol. Des viols à répétition, qui se sont déroulés dans l'intimité pendant des années, jusqu'à ce que Marina décide de partir en compagnie de son fils. Mais alors que ce dépôt de plainte est essentiel à sa reconstruction, Marina comprend que ce qu'on appelle le viol conjugal est presque impossible à prouver. Son combat ne fait que commencer. Heureusement, elle trouve, sur son parcours, des aides aussi inattendues que bienvenues, tandis que d'autres se dérobent...

DES RACINES ET DES AILES



20h10

•3

Cette édition explore le Tro Breizh, un pèlerinage médiéval de 1500 km. Arnaud et Laurine, passionnés d'histoire, travaillent sur un guide recensant le patrimoine rencontré le long de ce chemin. Ils visitent des sites emblématiques comme la forêt de Brocéliande et la baie de Morlaix. Parallèlement, des artisans dédiés à la préservation du patrimoine, dont Claire Babet, maître verrier, et Ronan Bourroulec, designer, contribuent à la restauration de monuments historiques tels que la cathédrale de Dol de Bretagne et la chapelle Saint-Michel de Brasparts. Soizic Le Goff, architecte, supervise la création d'une nouvelle cloche pour la cathédrale Saint-Corentin à Quimper.

LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

EN GUERRE



19h55

arte

Malgré des bénéfiques records et des sacrifices financiers de la part des salariés, l'usine Perrin Industrie ferme ses portes. Les employés refusent cette décision brutale. Commence une lutte longue et radicale...

LA GRANDE LIBRAIRIE



20h05

•5

Magazine proposé par François Busnel, produit par Rosebud Productions, avec la participation de France Télévisions. 2024. Présentation : Augustin Trapenard Augustin Trapenard convie des auteurs d'univers différents qui font l'actualité littéraire. Cette semaine, l'émission est sur le thème du festival de Cannes.

TOP CHEF



20h10

•6

La cuisine vegan est à l'honneur. Celui qui met au défi les candidats est un chef 3 étoiles, dont le restaurant new-yorkais est mondialement connu : Daniel Humm. Il y a trois ans, ce chef hors du commun a déclenché une révolution culinaire en devenant le premier restaurant 100 % vegan triplement étoilé.

CASTLE



20h05

Chérie 25

L'enquête sur le meurtre de la mère de Beckett connaît un rebondissement lorsque Lockwood, un tueur à gages, s'évade au cours d'une audience au tribunal...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:43
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:53
Icha	21:33

17^{ème} ÉDITION DU CONCOURS MEDIA STAR DE OOREDOO

LES CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 27 JUIN

Dans le cadre de la 17^{ème} édition de son concours journalistique Media Star, Ooredoo rappelle aux journalistes désireux de participer que de dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 27 juin 2024.

« Le concours Media Star est ouvert aux travaux dans les langues arabe, tamazight, française et anglaise, ayant été publiés et diffusés dans les médias algériens entre lundi 25 septembre 2023 et le 27 juin 2024 (inclus) », indique à cet effet l'opérateur dans un communiqué.

Cette 17^{ème} édition du concours, qui coïncide cette année avec la célébration du 20^{ème} anniversaire de Ooredoo en Algérie, propose une thématique d'actualité à savoir : « La transformation digitale et l'intelligence Artificielle en Algérie : Enjeux et Défis » qui s'aligne « parfaitement avec la stratégie digitale de Ooredoo et de l'écosystème numérique en Algérie. »

Dans l'optique de numériser à 100 % le concours, Ooredoo a mis en place une plate-forme dédiée permettant aux journalistes de soumettre leurs candidatures de manière innovante.

Pour ce faire, ils doivent accéder à la plate-forme via les liens <http://ore.do/media-star-participation>



remplir un formulaire et joindre les pièces justificatives nécessaires (photo d'identité, carte de presse et travaux journalistiques tels que des articles, enregistrements sonores et vidéos).

Les candidats peuvent également envoyer leurs dossiers à l'adresse e-mail MediaStar@ooredoo.dz et rpubliques@ooredoo.dz.

Il est à souligner que le concours Media Star s'adresse aux journalistes professionnels œuvrant dans différents supports médiatiques : presse écrite, électronique, radiophonique, et télévisuelle. Il récompense les meilleurs travaux dans tous les genres journalistiques.

Les prix récompenseront les meilleurs travaux dans les catégories suivantes :

- o Presse écrite généraliste et spécialisée ;
- o Médias électroniques ;

- o Programmes radiophoniques ;
- o Programmes télévisuels ;

Les lauréats du 17^{ème} Media Star seront récompensés dans chaque catégorie par des prix financiers conséquents :

- o 1er Prix : 500 000 DA
- o 2ème Prix : 300 000 DA
- o 3ème Prix : 200 000 DA

Les journalistes peuvent consulter le règlement et les conditions de participation sur le site web (www.ooredoo.dz), rubrique Tout sur Ooredoo, sous-rubrique Media Star.

Pour toute information complémentaire concernant ce concours, les journalistes peuvent contacter le Département des Relations Publiques via l'adresse électronique : rpubliques@ooredoo.dz

RENCONTRE AMICALE ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE (U20)

LES VERTS À PIED D'ŒUVRE À ABIDJAN

«La Sélection nationale des moins de 20 ans (U20) est à pied d'œuvre à Abidjan depuis ce mardi, en vue de la double confrontation amicale contre son homologue ivoirienne.» a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

«L'équipe algérienne a pris le vol régulier Alger-Abidjan de l'aéroport international Houari Boumediène dans la soirée du lundi 20 mai 2024 pour rejoindre Abidjan aux premières heures de la matinée du mardi 21 mai», indique un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel.

«C'est M. Rachid El Jakani, membre du bureau fédéral qui a accompagné le groupe en tant que chef de la délégation algérienne», précise la même source.

Avant de rallier Abidjan, la sélection nationale a effectué une ultime séance d'entraînement dans la matinée de lundi au Centre Technique National de Sidi Moussa.

Le sélectionneur national Yacine Manaa, a consacré cette séance à un travail purement tactique, mettant particulièrement l'accent sur les transitions défensives et

offensives.

Pour leur premier jour à Abidjan, le mardi 21 mai 2024, les Verts auront deux séances d'entraînement : la première s'est déroulée à 10h00 dans la salle de musculation et la seconde se tiendra à 18h00.

Cette préparation vise à optimiser la condition physique et la cohésion tactique de l'équipe avant les matchs amicaux prévus contre les U20 éléphanteaux.

Ces deux rencontres amicales sont prévues pour le jeudi 23 mai et le dimanche 26 mai 2024, à 16h00 heure algérienne.

Pour rappel, la sélection algérienne prépare le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie.

L'équipe nationale a pris part en mars dernier à un tournoi international disputé à Alger, au cours duquel les Verts se sont imposés face à Egypte (2-1) et la Mauritanie (3-1), contre une défaite devant la Tunisie (2-3).

NOMBRE DE SATELLITES EN ORBITE

L'Algérie brille dans le TOP 3 africain en 2024

Selon le dernier rapport du site spécialisé Space Hubs Africa, l'industrie spatiale algérienne connaît une progression notable. En 2024, l'Algérie figure désormais parmi les cinq premiers pays africains en termes de satellites en orbite, un accomplissement significatif pour le pays.

Avec un total de six satellites actuellement en orbite, l'Algérie a doublé le nombre de satellites de ses voisins marocains, qui en comptent trois, et dispose de six fois plus de satellites que la Tunisie, qui en possède un seul. Cette avancée met en évidence les efforts continus et les investissements du pays dans le secteur spatial.

Sur le plan continental, cette progression de l'Algérie contribue à l'augmentation globale du nombre de satellites en orbite en Afrique. En 2024, l'Afrique compte un total de 59 satellites en orbite, et 125 nouveaux satellites sont prévus pour le développement d'ici à 2025, ce qui démontre un intérêt croissant et un dynamisme marqué dans l'industrie spatiale africaine.

Voici la liste des pays africains avec le plus de satellites lancés en 2024 :

1. Afrique du Sud et Égypte (13 satellites chacun) ;
2. Nigeria (7 satellites) ;
3. Algérie (6 satellites) ;
4. Maroc et Kenya (3 satellites chacun)
5. Angola (2 satellites).

L'Algérie, avec ses six satellites, se distingue dans ce classement en se positionnant juste derrière le Nigeria. Ce succès est le résultat d'une stratégie bien définie visant à renforcer les capacités technologiques et scientifiques du pays. Les satellites algériens jouent un rôle crucial dans divers domaines, notamment les télécommunications, l'observation de la Terre, la gestion des ressources naturelles et la recherche scientifique.

Cette avancée dans le secteur spatial souligne également l'importance pour l'Algérie de continuer à investir dans les technologies de pointe et à collaborer avec d'autres nations et institutions spatiales. L'avenir s'annonce prometteur pour l'industrie spatiale algérienne, qui pourrait continuer à croître et à se diversifier, consolidant ainsi la place du pays parmi les leaders spatiaux du continent africain.

CONDOLÉANCES

L'équipe du Midi Libre présente ses plus sincères condoléances à notre chère collègue, Rachida Negab qui a perdu hier mardi son cousin. En cette douloureuse épreuve nous souhaitons du courage à la famille Negab et nous prions qu'Allah l'accueille en son vaste paradis.

À lui nous appartenons et à lui nous retournons.